

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 13 février 2018

Monsieur Jean MONTAGNAC, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 103 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - Mireille BALOCCO - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Bruno CHAIX - Catherine CHAZEAU - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandra DALBIN - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Garo HOVSEPIAN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Guy MATTEONI - Xavier MERY - Danielle MILON - Richard MIRON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Georges ROSSO - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Emmanuelle SINOPOLI - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

René BACCINO représenté par Marie-France DROPY OURET - Marie-Josée BATTISTA représentée par Isabelle SAVON - Mireille BENEDETTI représentée par Mireille BALOCCO - Jean-Louis BONAN représenté par Annie GRIGORIAN - Patrick BORE représenté par André GLINKA-HECQUET - Nicole BOUILLLOT représentée par Alain CHOPIN - Frédéric BOUSQUET représenté par Richard MIRON - Valérie BOYER représentée par Stéphane PICHON - Gérard CHENOZ représenté par Solange BIAGGI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Nathalie FEDI représentée par Marie-Christine CALATAYUD - Arlette FRUCTUS représentée par Monique CORDIER - Bruno GILLES représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Martine GOELZER représentée par Claudette MOMPRIVE - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Albert GUIGUI représenté par Albert LAPEYRE - Louisa HAMMOUCHE représentée par Josette FURACE - Daniel HERMANN représenté par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Gisèle LELOUIS représentée par Dany LAMY - Patrick MAGRO représenté par Marc POGGIALE - Christophe MASSE représenté par Marc LOPEZ - Florence MASSE représentée par Nathalie PIGAMO - Marcel MAUNIER représenté par Jeanne MARTI - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy MATTEONI - Christyane PAUL représentée par Michèle EMERY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Marlène PREVOST représentée par Jean-Pierre GIORGI - Julien RAVIER représenté par Laurence LUCCIONI - Carine ROGER représentée par Martine RENAUD - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick GHIGONETTO - Jocelyne TRANI représentée par Jacques BESNAÏNOU - Cédric URIOS représenté par Richard FINDYKIAN - Martine VASSAL représentée par Jean MONTAGNAC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Nadia BOULAINSEUR - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Yann FARINA - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Laurent LAVIE - Eric LE DISSSES - Martine MATTEI - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Virginie MONNET-CORTI - Marie MUSTACHIA - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Véronique PRADEL - Marine PUSTORINO-DURAND - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Lionel ROYER-PERREAUT - Eric SCOTTO - Nathalie SUCCAMIELE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

PROX 015-049/18/CT

■ Approbation du plan d'actions 2018 de l'Association Régionale des Ressourceries et attribution d'une subvention
DGPROP 18/16189/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence a délibéré le 6 juillet 2017 (PGD 004-798/17/CT) sur l'approbation d'une convention avec l'Association Régionale des Ressourceries pour la période 2017-2019. L'objectif de ce partenariat est de promouvoir le réemploi/réutilisation auprès des habitants du territoire de Marseille Provence afin de faire évoluer leurs pratiques et ainsi diminuer les déchets produits.

Ce partenariat est une des actions prévues dans le « Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire » (CODEC) signé avec l'ADEME pour la période 2017-2019. Ce CODEC, doté d'une subvention pour les 3 années de 450 000 €, est la concrétisation de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » pour lequel Marseille Provence est lauréat.

Au cours de la première année du partenariat avec l'Association Régionale des Ressourceries l'ensemble des actions prévues dans le plan d'actions 2017 ont été réalisées ce qui a permis de sensibiliser plus de 1500 personnes et de réemployer/recycler plus de 2 tonnes d'objets.

Les 4 ressourceries* présentes sur le territoire de Marseille Provence ont participé à la réalisation de ce plan d'actions en organisant des actions à destination de nombreuses cibles (habitants, enfants, étudiants) lors de 12 actions sur le terrain (* Recyclodrome 13001, Croix rouge insertion - Impulse toit 13006 et 13015, Histoire sans fin 13002, Evolio 13240) :

- 2 jours d'animation au centre commercial Le Merlan en novembre 2017 en partenariat avec les artisans labélisés Répar'acteurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
- 4 journées portes ouvertes au sein des ressourceries pendant la semaine Européenne de réduction des déchets ;
- 3 animations au sein de bibliothèques du territoire ;
- 3 opérations de collecte de proximité pour réemploi des objets ;

Actions prévues	Objectifs quantitatifs*	Actions réalisées	Résultats et pers. sensibilisées *
Événement SERD au Centre commercial Le Merlan	2 jours de sensibilisation 500 personnes	2 jours exposition/vente et sensibilisation avec les Répar'acteurs	550 pers. + 50ne ventes
Journées portes ouvertes	1 / Ressourcerie 300 personnes	4 journées portes ouvertes + 1 animation à Septèmes-les-Vallons	600 pers. + 1 T réemployés
Interventions bibliothèque	2 actions bibliothèques 100 personnes	1 action médiathèque Plan de Cuques 2 actions médiathèque Châteauneuf-les-Martigues	110 pers. + 1,2 T de livres
Collectes de proximité	3 collectes 200 personnes + 300 kg	2 collectes Semaine Agir Ensemble 1 collecte Cours Julien	260 pers. + 195 kg d'objets
TOTAL	11 actions	12 actions	1 520 pers. + 2,395 T réemployés/recyclés

En complément de ces actions sur le terrain l'association a contribué à la promotion du réemploi en :

- Consolidant les informations des Ressourceries pour faciliter la mise à jour du guide de tri MAMP ;

Signé le 13 Février 2018

Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

- Synthétisant des indicateurs de suivi. Pour l'année 2016 les 4 ressourceries présentes sur le territoire Marseille Provence ont collecté 190 tonnes dont 58.5% ont été réemployées et 36.2% recyclées grâce au travail de 35 salariés représentant 22 Equivalents Temps Plein.
- Facilitant la coopération entre les Ressourceries du territoire.

Pour la deuxième année de ce partenariat (2018) un plan d'actions spécifiques répondant aux deux axes de la convention et une subvention d'un montant de 15 000 euros sont proposés.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- Le procès-verbal de l'élection de Monsieur Jean MONTAGNAC en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence du 13 Juillet 2017 ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.
- La délibération du Conseil de Territoire Marseille Provence n° PGD 001-447/17/CT du 7 février 2017 approuvant le Contrat Objectifs Déchets et Economie Circulaire avec l'ADEME.
- La délibération du Conseil de Territoire Marseille Provence n° PGD 001-653/17/CT du 17 mai 2017 sur l'approbation d'une convention avec l'Association Régionale des Ressourceries pour la période 2017-2019

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

DELIBERE

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 15 000 euros à l'Association Régionale des Ressourceries pour le plan d'actions 2018 annexé.

Signé le 13 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 Mars 2018

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe Collecte et Traitement des Déchets 2018 du Conseil de Territoire Marseille Provence – Chapitre 67 - Nature 6748 – Sous-Politique G130 – Fonction 7212.

Présents	103
Représentés	36
Voix Pour	126
Voix Contre	0
Abstentions	13

Adoptée

Se sont abstenus :

René AMODRU - Jacques BESNAÏNOU - Michel CATANEO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Jean MONTAGNAC